

# Camping Ushuaïa Villages Le Viaduc\*\*\*

SARL - RCS Aubenas 824 235 733 - 1595 Route du Banchet - lieu-dit « Le Banchet » 07410 Arlebosc  
Tél : 04 75 06 74 49 - Email : [camping.viaduc@yahoo.com](mailto:camping.viaduc@yahoo.com) - Site : [www.camping-viaduc-ardeche.com](http://www.camping-viaduc-ardeche.com)

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme »

### Réservation

Les réservations se font uniquement par écrit (mail, courrier ou sur le site [www.camping-viaduc-ardeche.com](http://www.camping-viaduc-ardeche.com)), dans la limite des disponibilités. A réception de votre réservation et de votre acompte, nous vous adresserons, en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée. Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Le nombre de personnes occupant un locatif ou un emplacement ne peut excéder la capacité maximale autorisée.

Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas au secteur de l'Hôtellerie de Plein Air.

### Conditions de paiement

Un acompte de 30% du prix total des prestations commandées doit être versé lors de la réservation, le solde est à régler avant l'arrivée, sans relance (35% deux mois avant + 35% un mois avant l'arrivée). Pour les séjours de dernière minute, le montant intégral sera demandé à la réservation, taxe de séjour et éco-participation incluses.

Sans règlement du solde dans le délai prévu, nous nous réservons le droit d'annuler votre réservation et l'acompte précédemment versé restera acquis par le camping. Sur place, nous acceptons les chèques bancaires, les Chèques Vacances, les cartes bancaires et les espèces. Des frais de dossier sont applicables : 10 € pour les courts séjours en location et 15 € pour les séjours d'une semaine ou plus en location.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter un forfait de 35 € pour le nettoyage (70 € pour les hébergements avec sanitaires).

Pour les locations, un dépôt de garantie de 150 € (200 € pour les hébergements avec sanitaires) est exigé du client avant la prise en possession de l'hébergement (après 15h) et lui est restitué le jour du départ (avant 11h) sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Un état des lieux entrée/sortie contradictoire sera effectué. La caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

### Modification de durée de séjour

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucune réduction ne sera consentie. Vous devez nous prévenir de votre retard. Si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement ou l'hébergement sera alors attribué à un autre client, dès le lendemain 12h et l'acompte intégral restera acquis par le camping.

### Annulation de séjour

Si vous souscrivez à l'Assurance Annulation NEAT CAMPING, vous êtes garantis du remboursement à :

- 100% avec justificatif (motif médical, décès, accident...)
- 70% sans justificatif (franchise 15 €) – mais avec un motif obligatoire. Ce motif doit correspondre à un aléa, c'est-à-dire un événement imprévisible, indépendant de votre volonté et survenant de manière fortuite (exemples : maladie soudaine, panne de véhicule sur le trajet, incident familial imprévu)

- Également inclus : remboursement d'un véhicule de remplacement, frais vétérinaires, remboursement de la perte / oubli d'un objet, modification de voyage gratuite.

Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation, en cas d'annulation de séjour avant l'arrivée, d'interruption de séjour ou d'arrivée tardive et quelle qu'en soit la cause, maladie, accident ou évènement imprévu, vous serez tenus au paiement du solde de la réservation et aucun remboursement ne sera accordé.

En cas d'annulation du fait du Camping Ushuaïa Villages Le Viaduc, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

**Règlement intérieur :** Les résidents du camping sont tenus de se conformer au règlement intérieur disponible à la réception. A votre arrivée, un numéro d'emplacement ou d'hébergement vous sera attribué par la direction. Toute personne non inscrite au préalable ne pourra séjourner au camping sans autorisation de la direction. Le jour du départ, l'emplacement doit être rendu propre, les cailloux devront être enlevés, les tranchées rebouchées. Veuillez ne rien planter sur les arbres (clous, sardines..), au risque de les détériorer.

Il est interdit de brancher une voiture électrique dans le camping / dans la location.

**Animaux :** Les animaux sont acceptés (hors NAC et chiens de catégories I et II), sous la responsabilité de leur maître, tenus en laisse et vaccinés, sur les emplacements camping et dans la plupart des hébergements, avec supplément. Les propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs animaux.

**Photos et vidéos :** Les photos et vidéos prises par le camping pourront être utilisées ultérieurement (brochures, publications, site Internet...) sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée au camping. En cas de refus, il conviendra de le signaler à la direction. Le camping décline toute responsabilité sur les photos et vidéos prises par les vacanciers durant le séjour et de l'utilisation qu'ils pourraient en faire.

**Responsabilité :** En cas de non-paiement du droit de visite (tarif visiteur, de 9h à 20h maximum), la somme devra être acquittée par le client accueillant les visiteurs.

**Calme nocturne :** Chaque locataire est responsable du calme nocturne et des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances aux autres résidents ou attente à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudices des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du campeur. Il appartient au campeur de s'assurer. L'assurance responsabilité civile est obligatoire. Le tribunal est seul compétent en cas de litige.

**RGPD :** le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, aux données le concernant. Les données sont conservées 5 ans après la fin des relations contractuelles, 10 ans à des fins comptables.

**BLOCTEL :** le consommateur est informé de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique (Bloctel).

**Médiateur :** Le campeur peut avoir gratuitement recours à un médiateur de la consommation :

CM2C (Le Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice).

Adresse : 49 Rue de Ponthieu, 75008 Paris Mail : <https://www.cm2c.net>

Le fait de camper sur notre terrain implique l'acceptation sans réserve du règlement et des CGV.

En cas de litige, les tribunaux d'Aubenas seront seuls compétents.